



## Communiqué de Presse

Le 21 octobre 2022

### La Poste et la Confédération nationale des buralistes signent une convention nationale de partenariat

**Le 21 octobre 2022, Philippe Wahl – Président directeur général du groupe La Poste et Philippe Coy – Président de la Confédération des Buralistes, l'organisation professionnelle représentative des 23 500 buralistes français, signent une convention nationale de partenariat de 4 ans dont l'enjeu est de répondre aux besoins de proximité et de services des Français.**

- **Renforcer la présence territoriale du groupe La Poste et l'accès aux services postaux**

La convention signée avec la Confédération des buralistes leur donne l'opportunité d'étoffer leur offre avec une liste de services essentiels postaux comme l'affranchissement, le dépôt de courrier et de colis affranchis, ou encore la vente d'emballage colis et d'enveloppes préaffranchis. Ainsi, les clients auront la possibilité de retrouver l'essentiel des services de La Poste sur une amplitude horaire élargie.

D'une durée de 4 ans, la convention permet :

- **pour le groupe La Poste** de renforcer sa présence territoriale en s'appuyant sur le réseau particulièrement dense des buralistes français et de simplifier la vie de ses clients,
- **pour les buralistes** d'enrichir leur palette de services, de recruter et fidéliser leurs clients et ainsi de densifier la fréquentation de leur point de vente,
- **pour les clients qui fréquentent le réseau des buralistes** d'accéder à des services essentiels postaux, sur une plage horaire étendue et complémentaire à celle d'un bureau de poste, au cœur des territoires, dans 12 000 communes et en particulier dans des communes de moins de 3 500 habitants.

Ce nouveau partenariat avec la Confédération des buralistes s'inscrit dans le cadre du plan stratégique « La Poste 2030, engagée pour vous » dont l'ambition première, portée par la branche Grand Public et Numérique (BGNP) du groupe La Poste, est la satisfaction clients.

Pour répondre à cette priorité, La Poste souhaite étendre et diversifier son réseau de distribution avec pour objectif de passer en 2025 de 35 000 à 40 000 points de services. L'objectif est de proposer aux clients un maillage territorial plus dense, plus accessible, et plus adapté à leur mode de vie, offrant une amplitude horaire élargie.

De son côté, dans le cadre de son grand Plan de Transformation, la Confédération est à la recherche de solutions partenariales permettant de générer du flux en point de vente. « Être là au quotidien » est la raison d'être du réseau des buralistes : apporter du service, du lien social.

- **Des liens historiques consolidés entre deux réseaux de proximité ancrés dans les territoires et complémentaires**

Depuis plus de 30 ans, La Poste entretient **des liens étroits avec plus de 18 000 buralistes** sur l'ensemble du territoire français, 17 000 qui distribuent des timbres et 1 100 relais commerçants, « commerçants d'utilité locale », en offrant **l'essentiel des services de La Poste** (achats de timbres, affranchissement de lettres, colis et recommandés, dépôts des envois postaux, recommandés compris, vente d'emballages de colis et d'enveloppes préaffranchis dans les territoires).

Dans le cadre de cette nouvelle convention partenariale, de nouveaux buralistes sont appelés à intégrer ce réseau de distribution et enrichir leur offre de produits et services postaux.

*« Ce nouveau partenariat vient consolider les liens historiques entre nos deux grands réseaux de proximité. Avec les buralistes, nous avons en commun cette volonté de nous adapter à l'évolution des modes de vie, de renforcer notre présence territoriale et d'être toujours plus accessible pour nos clients. »* indique **Philippe Wahl, Président-directeur général du Groupe La Poste**

*« Ce partenariat est utile dans les territoires à l'image de ce que sont les buralistes : des commerçants d'utilité locale. En devenant des points de services La Poste, les buralistes pourront proposer des services postaux supplémentaires dans les territoires, conformément aux attentes des Français. Ainsi, la complémentarité de nos deux réseaux, buralistes et postiers, prend tout son sens. »* **Philippe Coy, Président de la Confédération des Buralistes**

---

### **A propos du groupe La Poste :**

La Poste est une société anonyme à capitaux publics, filiale de la Caisse des Dépôts et de l'Etat. Le groupe La Poste est organisé en quatre branches : Services-Courrier-Colis, Grand Public et Numérique, GeoPost, La Banque Postale qui constitue avec sa filiale CNP Assurances le 11<sup>e</sup> bancassureur européen. La Poste distribue plus de 18 milliards d'objets par an dans le monde (lettres, imprimés publicitaires et colis), 6 jours par semaine. Attaché à sa présence territoriale, le groupe compte 17 000 points de contact (bureaux de poste, agences postales communales, relais poste commerçants) et 18 000 points d'accès à un service postal (Pickup, carrés pros, consignes ou encore drive colis). En 2021, le groupe La Poste a réalisé un chiffre d'affaires de 34,6 milliards d'euros, dont 41 % à l'international, et emploie près de 245 000 collaborateurs, dans 63 pays sur 5 continents dont 193 000 en France. Entreprise à mission depuis juin 2021, leader de la transition écologique et de la finance verte, La Poste ambitionne d'atteindre le « zéro émission nette » à horizon 2030. Avec son plan stratégique « La Poste 2030, engagée pour vous », l'entreprise publique se fixe l'ambition de devenir la première plateforme européenne du lien et des échanges, humaine et digitale, verte et citoyenne, au service de ses clients dans leurs projets et de la société tout entière dans ses transformations.

### **A propos de la Confédération nationale des buralistes :**

La Confédération des buralistes est l'organisation professionnelle représentative des 23.500 buralistes sur le territoire. Emanation de 113 Fédérations départementales et 16 fédérations régionales, toutes présidées par des buralistes en activité, elle assure la promotion du réseau des buralistes et la défense des intérêts de la profession. Elle mène actuellement un grand plan de Transformation du métier, au service des buralistes, de leurs 10 millions de clients quotidiens et des 80.000 emplois du réseau. Signataire de plusieurs accords-cadres avec l'Etat et ses partenaires économiques, la Confédération est orientée vers un syndicalisme à dimension entrepreneuriale, tourné vers le dialogue constructif et le service professionnel à ses adhérents.

---

### **CONTACTS PRESSE**

La Poste :

France Plasse : 06 08 47 75 41 / france.plasse@laposte.fr

Caroline Gin : 06 10 25 04 47 / caroline.gin@laposte.fr

La Confédération nationale des buralistes :

Erwan Garcia-Recio : (06) 34 67 68 05 / e.garciarecio@buralistes.fr